



**CONVOCAATION**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Exécution des articles L. 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)  
Date d'affichage et de transmission aux Conseillers Municipaux : 21/03/2017

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu:

**Mercredi 29 mars 2017 à 20h30 en Mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

**Administration générale :**

- Mise à jour des délégations du Maire
- Avis de la commune sur l'adhésion des communes de Nangis et Avon au SDESM

**Finances :**

- Mise à jour de l'indemnité des élus
- Vote des comptes de gestion 2016 de la commune et de l'eau
- Vote des comptes administratifs 2016 des budgets de la commune et de l'eau
- Affectation des résultats 2016 du budget communal et de l'eau
- Vote des taux des 3 taxes communales
- Vote des budgets primitifs 2017 de la commune et de l'eau
- Remboursement des frais de formation des agents de la commune
- Tarifs de location des salles pour les journées oxygène : remplacement de la CCPS par la CAPF
- Demande de subvention au titre de la DETR pour l'église Saint Corneille
- Demande de subvention au titre de la DETR pour l'installation de 11 caméras de vidéo protection
- Demande de subvention au titre du FIPD pour l'installation de 11 caméras de vidéo protection
- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour la mise aux normes des accès pour les PMR
- Règlement intérieur des marchés publics
- Indemnisation des travaux supplémentaires pour élections
- Abandon de pénalités de retard envers l'entreprise PAM Paysage / Espace des Vergers
- Tarification des activités mini-séjour et forfaits rémunération des animateurs

**Urbanisme :**

- Transfert de la compétence PLU de la commune vers la Communauté d'Agglomération de Fontainebleau

**Informations et questions diverses**



Le Maire

Michel BUREAU